

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 32 (1894)
Heft: 31

Artikel: La maison du sultan : ce qu'elle coûte
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-194408>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans sa partie inférieure des cavités assez grandes pour qu'un homme puisse s'y introduire sans trop de difficultés.

Le lendemain, une bonne heure avant celle fixée la veille par nos chasseurs, le gendarme, en uniforme cette fois, s'introduisait dans une des cavités de la *Grosse pierre* et y attendait patiemment les quatre Nemroïls.

Ils ne tardèrent pas à venir, les uns après les autres, par des chemins différents, afin de ne pas être remarqués.

Une croustille et quelques gorgées à la gourde fut le léger pique-nique qu'ils firent en arrivant et, fusil à l'épaule, chacun se disposa à commencer.

— Voyez, dit l'un d'eux en indiquant de sa main, l'autre jour j'en ai vu une troupe passer là, puis redescendre par là; ils ne doivent pas être bien loin.

— Toi, X., tu iras jusqu'à-là-haut vers ce gros sapin que tu vois, et tu attendras...

— Toi, X., tu iras t'embusquer de l'autre côté, là bas, au pied de ce petit rocher.

— Toi, X., tu iras contourner un peu plus haut, etc.

A ce moment, le gendarme sort de sa cachette et leur dit :

— Et moi, où me faudra-t-il aller?...

Vous voyez d'ici la mine que firent nos quatre compagnons; je me passerai donc de vous la dépeindre. Ils rageaient. Avoir fait une si longue trotte pour se laisser pincer aussi adroitement! Ah! si l'on avait pu découvrir ce qui se passait au-dedans d'eux en ce moment, quelle bouillante colère, que de torrents d'imprécations y aurait-on trouvé à l'adresse de ce pauvre gendarme!

Ils avaient été pris, pris comme dans un piège, et force leur fut de se soumettre. Le gendarme s'empara des quatre fusils, qu'il dut se charger de porter lui-même jusqu'à Aigle; car nos chasseurs étaient vexés à tel point qu'aucun d'eux n'eut la pitié de le soulager dans cette besogne. Tout n'est donc pas rose dans le métier de Pandore!

L'épilogue de cette histoire se termina au bureau de la préfecture, où bon gré mal gré nos quatre compagnons durent soulager leur bourse de quelques beaux louis, en songeant, mais trop tard, à ce dicton patois :

Cein qu'on fâ à catson,
Baillé jamé rein dé bon!

C. T.

Pas de chats!

Cette fois, je le sentais, mon cœur était pris! Deux beaux yeux avaient opéré le miracle, et le papillon, après avoir voltigé de fleur en fleur, venait d'en découvrir une dont il voulait res-

pirer le parfum jusqu'au dernier de ses jours.

Ah! quel bon temps! quelles heures délicieuses passées à contempler mon idole! Elle me paraissait parfois trop parfaite, et la crainte de perdre ce trésor de beauté, de douceur, de perfection me faisait trembler.

Hélas! il suffit de peu pour détruire la plus grande félicité, et l'on pourrait faire sur ce sujet de bien longs discours!

Un jour, je vis ma bien-aimée sortir de sa poche un mouchoir mignon et parfumé, et je remarquai qu'il était endommagé et comme rongé dans un de ses coins brodés.

« Pauvre chérie, me dis-je, les souris mangent ses mouchoirs de poche et, avec son caractère d'ange, elle n'a pas même la pensée de s'en plaindre! »

Pour lui faire une surprise, j'eus vite décidé quelque chose au-dedans de moi.

Le lendemain, à l'heure où j'allais faire la cour à mon adorée, je me présentai devant elle avec un beau petit chat, au joli museau rose, au poil blanc comme neige. Triomphant, j'allais le placer dans ses bras, lorsque ma future se mit à pousser des cris d'indignation et de colère.

— Oh! quelle horreur! un chat! un vrai chat! Ne savez-vous donc pas que je n'aime pas ces bêtes? Lancez celui-là dehors ou je m'enfuis!

— Mais, chère amie, lui dis-je, qu'arrivera-t-il plus tard?... Il va sans dire que nous ne pourrions nous passer de chat dans notre ménage. Tout notre linge finirait par être rongé, comme l'était le joli mouchoir de poche dont vous êtes servie hier.

— Ah! vous avez des idées aussi étroites? vous espionnez même les mouchoirs dont je me sers? Eh bien! non, nous n'aurons pas de chat dans notre ménage!

— Mais, chère amie...

— Pas de chats! Je déteste ces bêtes, et si jamais il vous prenait fantaisie d'en avoir une dans notre maison, je la laisserais mourir de faim et de soif.

— Chérie! lui dis-je tendrement, ma mère m'a dit une fois que celle qui n'aimait pas les chats n'aimerait jamais son mari. Ne blessez pas mon cœur, voyez ce doux museau qui se tourne vers vous avec confiance, acceptez ce petit animal, et j'aurai l'espérance alors d'être aimé de vous plus tard.

— Je ne veux pas de chats!

— Mais que deviendra notre linge, ma bien-aimée?

— Les hommes ne doivent pas s'occuper de ces détails; c'est mesquin, et je vous répète, pour la dernière fois, que jamais bête de cette espèce n'habitera chez moi.

Pendant ce temps, mon minon blanc

attendait sur mes genoux, en ronronnant doucement, que son sort se décidât; mais prières, caresses, tout fut inutile, et je dus rapporter sous le toit paternel mon beau petit chat blanc.

Le résultat de tout ceci fut que, un an après, cédant aux conseils de ma mère, j'épousais une jeune fille médiocrement jolie, mais qui n'aime rien tant après son mari que ses deux chats, qu'elle caresse à tour de rôle. Ménagère soigneuse et femme aimante, elle charme mon regard quand, tout en causant avec moi, elle passe doucement la main sur le dos de ses bêtes préférées.

Celui qui m'a remplacé auprès de mon ancienne passion m'inspire une grande pitié quand je le vois, la tête baissée, fuir son logis, où les souris mangent tout et où retentit la voix acerbe de sa belle femme sans cœur.

Jeunes gens à marier, ne manquez pas, avant d'engager votre parole, d'offrir un chat comme premier présent à celle qui aura su vous plaire. Comme elle traitera la petite bête, elle traitera son mari!

Un homme averti en vaut deux.

X.

La maison du sultan.

CE QU'ELLE COUTE

Veut-on savoir de quoi se compose la maison impériale proprement dite du sultan? Les détails suivants sur le sérail du Grand Turc sont extraits de la *Turquie officielle* :

Un grand maréchal du palais; un premier ou grand eunuque dont on ne peut traduire le titre réel que par ces mots : *le grand gardien* ou *maître de la porte de la félicité*; c'est un personnage dont l'influence est considérable et qui touche des appointements de 6700 francs par mois.

Un directeur des dépenses de la famille impériale; dix chambellans; quinze secrétaires; un grand maître des cérémonies, introducteur des ambassadeurs; deux imans ou aumôniers; deux secrétaires de la cassette particulière du sultan.

Un intendant du trésor impérial et deux secrétaires; un chef de cabinet politique ou chef de la police secrète; deux intendants et un sous-intendant du palais; un directeur du cortège impérial; un *Bac Mussaib*, ou commandant des Mussaibs; un directeur des écuries impériales; un chef des portiers; un chef d'office; un médecin en chef et particulier ayant le grade de maréchal.

Vingt-huit à trente médecins ordinaires, chargés du service du sérail ou palais; un vétérinaire en chef ayant sous ses ordres plusieurs collègues; un chimiste et un pharmacien en chef; deux fermiers de porte; un chef des eunuques subalternes et plusieurs valets de chambre; un bibliothécaire; un chef des traducteurs des journaux étrangers; un premier garde robe; un chef barbier, et ce n'est pas là le poste le moins important; un dégustateur en chef, *Kouschtji-bachi*.

Un directeur des amusements et du théâtre

de Sa Majesté; deux grands chefs de cuisine, un pour la cuisine française et l'autre pour la cuisine turque; un astrologue et astronome en chef; seize aides-de-camp généraux et plus de cent autres aides-de-camp de grades divers; enfin, une centaine d'écuyers, bouffons, escamoteurs, acteurs et chanteurs, etc.

Si l'on ajoute à cela tous les employés et serviteurs de moindre condition, qui sont en nombre considérable, on arrive à un total d'environ quatre mille personnes dont l'entretien annuel représente une somme de deux cents millions!

En voici le détail :

Pour le mobilier spécial du sultan, 5 millions; pour celui des palais du sultan, 7 millions; pour la table, cuisine, vaisselle, provisions, etc., 80 millions; pour les écuries, attelages, voitures, etc., 3 millions; pour le haremlik, princesses, femmes, esclaves, etc., 40 millions; pour caprices divers, 30 millions; pour présents et gages, 35 millions.

Soit en tout : 200 millions!

Et c'est avec une liste civile officielle de 25 millions de francs qu'Abdul-Hamid est tenu de faire face à ces dépenses déjà si exorbitantes, et encore à la somme considérable de gratifications, cadeaux, bonnes œuvres, constructions de yalis, de mosquées, de fontaines, d'écoles, etc.

Heureusement que, entre autres ressources destinées à combler le déficit, il a le droit de mettre la main sur tous les revenus de l'empire. C'est une manière simple et commode d'équilibrer son budget.

(XIX^{me} Siècle).

A coté dào lan.

Po allâ à la pinta à Dzozon du lo bas dào veladzo, faut passâ lo rio su lo pont decoutê tsi Guegnettaz; mâ cliâo que ne volliont pas fêrê lo contor pâovont preindrê lo cheindâi, et travaissâ su on lan qu'est drâi derrâi la pinta.

Quiquiet et Berbou, qu'ont ti dou on gran dè sau dézo la leinga, sè vont prâo soveint dessâti per tsi Dzozon, et passent pè derrâi; mâ quand lâi sont, lâi font adé 'na bouna vouarba. Po allâ sè reduirê, quand va bin, va bin; mâ quand l'ont on bocon tserdzi et que bre-lantsont, ma fâi lo lan n'est soveint pas prâo lardzo, et coumeint n'ia min dè baragne po sè rateni, lâo z'arrevê dè betetiulâ.

L'autra né, que sè trovâvont pè la pinta, lâi sont resta on bocon tard, po cein que lo valet âo conseiller que revegnâi dè teri pè Lozena, âo ti cantonat, lâi étâi assebin et que racontâvê dè cliâa granta fête.

Berbou, après avâi prâo fifâ, s'ein va lo premi; mâ ein passeint su lo lan, ne sè pas se lo pi lâi a tsequâ âo bin se la teta lâi a veri; mâ tantiâ que l'étâi on bocon étourlo et que l'est parti avau ein faseint pîaf! dein lo rio, iô lo vouâique à tricliâ et à vouaffâ, sein poâi frou. Tandî que dzevatâvê po sè raveintâ, Quiquiet, qu'ein avâi assebin onna bom-

bardâie, arrevê po passâ; mâ à l'avi que met lo pi su lo lan, mon gaillâ, que vayâi troblo. va s'étâidrê su Berbou. Mâ diabe lo pas que fut ébâyi dè lo trovâ dein lo rio, kâ quand lo cheinte dézo li, s'est bintout peinsâ quoui l'irê et lâi fâ ein quequieint :

— T'és, t'és, t'és dza quie, Berbou!

Lo crouô bet.

On coo que sè trovâvê étâi âo bord dào tsemin po cein que l'avâ trâo quartettâ, droumessâi coumeint on benhirâo, et coumeint l'étâi dè né, on ne lo vayâi quasu pas.

On vesin, que passâvê perquie et qu'avâi on bocon tserdzi assebin, s'eimbommê contrê lo gaillâ. Adon, coumeint on ne vayâi pas bé, ye frottê on allumetta po vairê cein que l'irê.

Quand recognâi lo lulu, sè peinsâ dè ne pas lo laissi quie, lo segougnê po lo reveilli et l'eimpougnê po lo fêrê lévâ; mâ coumeint l'étâi à novion, lo preind pè lè pi ein faseint : « Su ! » L'autro, que compreind cein qu'on lâi vâo fêrê et que cheint qu'on lâi va fêrê fêrê là pice drâite, lâi fâ : « Tsandze dè bet ! »

Glanures du Tir cantonal.

LES DISCOURS. — Je vois déjà votre anxiété à la lecture de ces deux mots : vous croyez peut-être que je vais vous condamner à relire tous les discours prononcés à la tribune du tir cantonal... Soyez tranquilles, je n'aurais jamais la conscience de vous soumettre à une pareille épreuve, car il y en a eu ! il y en a eu ! témoin les comptes-rendus des journaux de la semaine dernière.

Et dire que la question de savoir si l'on supprimerait entièrement les discours aux banquets de Beaulieu a été un moment discutée au sein du comité d'organisation ! Mais on ne tarda pas à comprendre combien serait cruel, pour nombre de gens, le coup porté par une telle décision.

Quoi ! interdire la parole à ceux qui en vivent, à ceux qui souffrent dès qu'ils n'ont pas l'occasion de parler beaucoup : non, cela ne se pouvait pas.

Et revenant à des sentiments plus humanitaires, on admit deux discours par jour, trois au plus; sauf pour le jour d'ouverture et le jeudi, où la tribune pourrait lâcher toutes ses bordées.

Bref, cela vaut encore mieux que le silence. Les discours de cantine font partie intégrante de nos mœurs; ils sont inséparables de toutes nos grandes réunions, de toutes nos fêtes populaires :

« Chers concitoyens !!... » et nous voilà partis.

Je le répète, qu'aurait été notre tir cantonal sans tribune, sans discours?... Que d'éloquence rentrée, que de périodes oratoires péniblement contenues, et quel fond de réserve écrasant pour la première fête subséquente, ouvrant sa tribune à discrétion !

On n'ose presque pas y songer.

Et puis, a-t-on dit un peu de tous côtés, nous espérons que les discours prononcés à Beaulieu auront d'heureuses conséquences, qu'ils rapprocheront des hommes d'opinions diverses; qu'ils effaceront certaines préventions, et que nos affaires publiques, notre vie politique, ne pourront qu'y gagner.

Puissent ces vœux être exaucés !

Lors de la remise de la bannière au président de la fête, qui doit la garder jusqu'au prochain tir cantonal, M. Grenier, ancien municipal, a dit :

« Ils seraient bien coupables ceux qui ne mettraient pas en pratique les paroles de paix et de conciliation qu'ils ont prononcées à la tribune. »

Hélas ! pour pouvoir juger d'une manière certaine des heureux effets du tir cantonal, il faut, croyons nous, laisser s'écouler quelques mois; il faut laisser reprendre à chacun ses habitudes, sa vie ordinaire; c'est alors seulement que nous saurons ce que sont devenues nos promesses patriotiques.

Nous espérons qu'elles ne se seront point évanouies; mais nous croyons néanmoins que pour nous assurer un résultat plus certain, il serait prudent de conserver la tribune de Beaulieu jusqu'aux prochaines élections générales. Nous irions et les uns et les autres y échanger de temps en temps quelques chaleureuses paroles, en vue d'entretenir la dévotion et les bons sentiments. En résumé — et si vous me permettez la comparaison — nous agirions en cela comme le font les artistes consciencieux, qui ont de fréquentes répétitions pour ne point oublier la pièce.

LES BOUDEURS. — Dès la première idée qui a été émise d'organiser un tir cantonal à Lausanne, il est des gens qui ont ronchonné. Demandez un peu à ceux qui leur ont proposé une prise d'actions comment ils ont été reçus :

— Je ne donnerais pas un centime pour ce tir, disait l'un, c'est vraiment insensé ! qu'avons-nous besoin de fête en ce moment ?

Un autre :

— Non-seulement je ne prendrai pas d'actions, mais je ne mettrai pas les pieds à Beaulieu. Il faut vraiment être